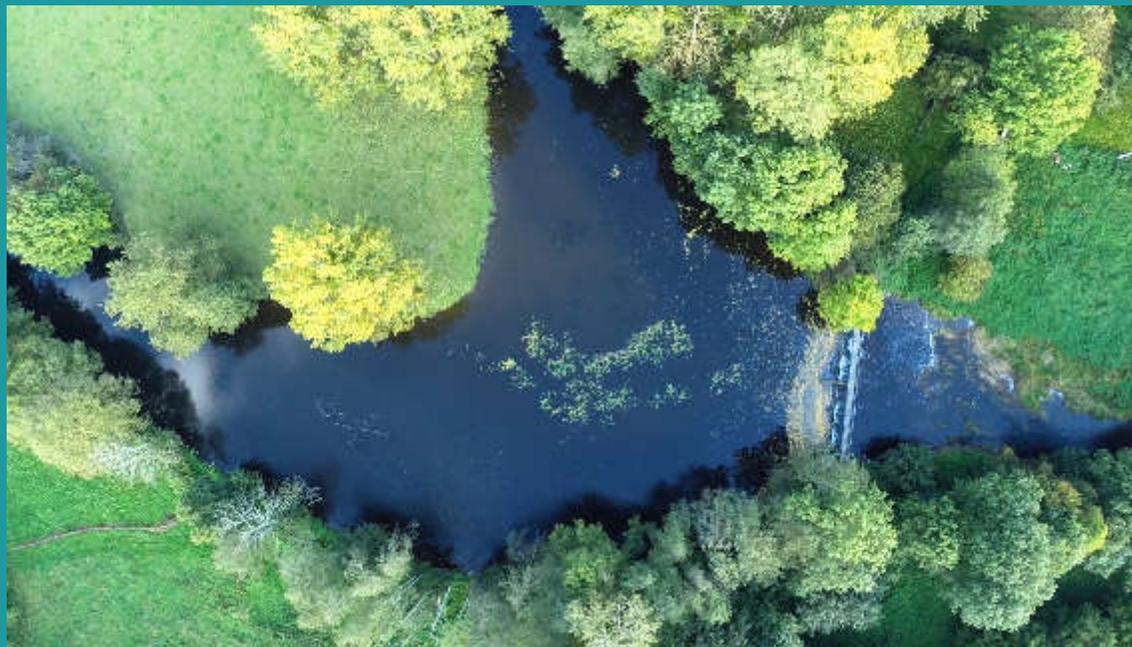


VALIDATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU MULTITHEMATIQUE



COMITE SYNDICAL DU
11 décembre 2019



1.1 - LES SIGNATAIRES

- Le porteur du projet



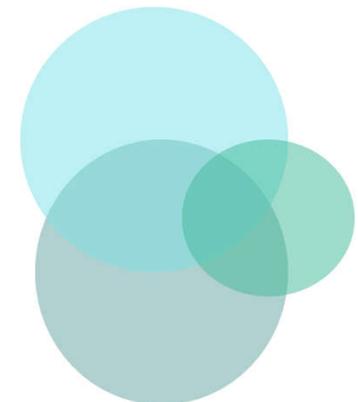
- Les partenaires techniques et financiers



Établissement public du ministère chargé du développement durable



- Les maîtres d'ouvrage





2 - LA STRATEGIE A L'HORIZON DE 6 ANS

CONTRAT TERRITORIAL EAU MULTITHEMATIQUE DU BASSIN DE L'OUDON 2020-2025



NOTE STRATEGIQUE

Version : 05/12/2019

Maîtres d'ouvrages :



anjou
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE



Partenaires Financiers :



Région
PAYS DE LA LOIRE

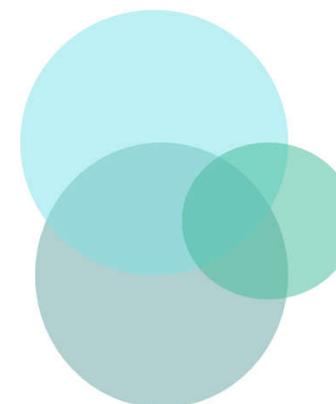


anjou
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Accompagnement :

envilys

HC
HYDRO CONCEPT
BUREAU D'ETUDE ET DE CONCEPTION





Bassin
de l'Oudon

2.1 - OU AGIR ?

Légende

Captages prioritaires

- ▲ Captages prioritaires
- ◆ Captage eau potable
- Vulnérabilité aux inondations
- ▲ Projet de recherche FARMAINE- expérimentation PSE
- PTGE
- Aire d'alimentation du captage de Segré
- Cours d'eau liste 2

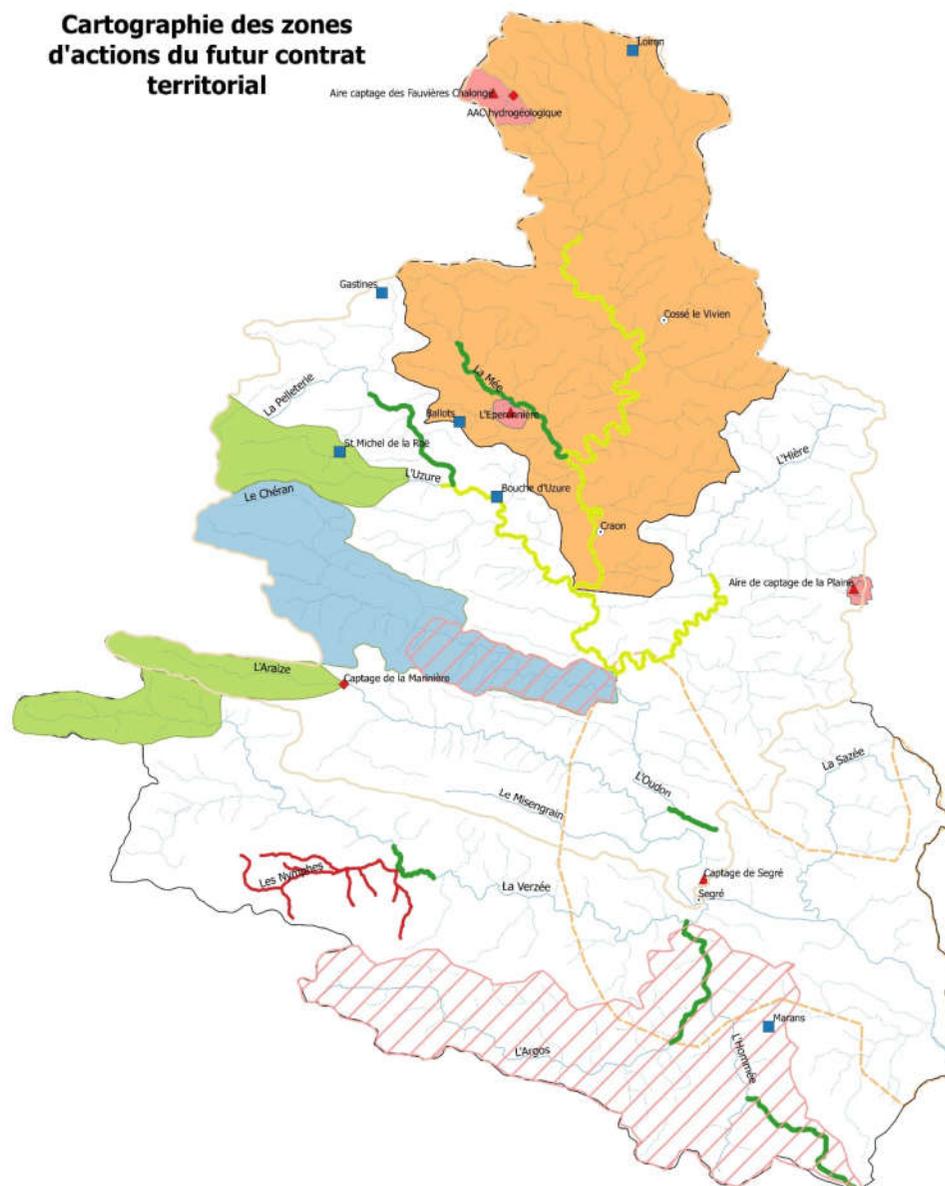
— Réservoir biologique

- Communes principales

Poursuite des dynamiques engagées

- 1
- 2
- ▨ Masse d'eau susceptible de basculer
- ▨ ZAP Anguille
- Zone test multi-thématique
- Zone Life Revers'eau

Cartographie des zones d'actions du futur contrat territorial





Bassin
de l'Oudon

2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
Qualité de l'eau : Améliorer la qualité de l'eau, respect des normes et objectifs DCE, et réponse aux enjeux d'alimentation en eau potable et de diversification de la ressource.	Teneurs en nitrate à la prise d'eau de Segré	Pas d'état de référence compte tenu de la modification des fréquences d'analyse, analyses en continu avant 2020 puis analyses fréquences 1 par mois à partir de 2020	Un seul dépassement des 50mg/l par an
	Teneurs en nitrate au point de suivi de l'Oudon à Andigné (fréquence 12 analyses)	2015/2018 : 2 analyses à 50 mg/l (fréquence 6, 12 en 2017 et 2018)	Un seul dépassement des 50 mg/l sur les 6 ans ET baisse des teneurs en nitrates
	Fréquence de dépassement des pesticides totaux à la prise d'eau de Segré, et au point de suivi à Andigné (fréquence 12) dans l'eau brute.	2015-2018 : Segré : valeur maximale à 1.909µg/l Andigné : valeur maximale à 1,661 µg/l	Segré : 100% des valeurs inférieures à 2 µg/l et 90% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l Andigné : 100% des valeurs inférieures à 1,6 µg/l
	Mobilisation sur les aires des captages souterrains*	2015-2018 : 8% de mobilisation	80 % minimum de la SAU mobilisée (= engagé dans des diagnostics) (soit 544 ha sur 680 ha au total)
	Linéaire de haies plantées	2018-2019 : estimation à 30 km de haies plantées	Moyenne de 30 km plantés/an



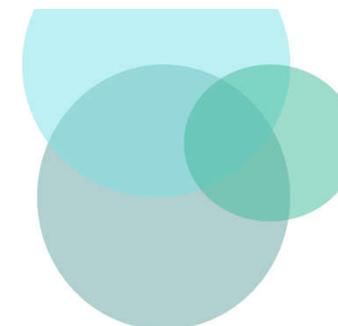
2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
<u>Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité</u> : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.	Pourcentage d'ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique	2018 (246 ouvrages) : - 21 % obstacles à la continuité écologique - 34% continuité partielle - 45 % continuité assurée	- 16 % obstacles à la continuité écologique - 29 % continuité partielle - 55 % continuité assurée Les objectifs tiennent compte de ce qui a déjà été fait et du fait que ce sont majoritairement des ouvrages privés.
	Taux d'étagement	2017 (Etat de référence CLE) : - Argos (0,76), - Verzée (0,85) - Oudon Craon-Segré (0,88) - Pelleterie (0,31) - Chéran aval (0,24)	- Argos (0,39)*, - Verzée (0,70)* - Oudon Craon-Segré (0,79)* - Pelleterie (0,22)* - Chéran aval (0,16)** <i>* objectif fixé par la CLE</i> <i>** objectif supérieur à celui fixé par la C.L.E. car objectif déjà atteint</i>
	Nombre d'ouvrages rendus transparents	2003/2018 79 ouvrages	18 ouvrages
	Nombre d'ouvrages aménagés pour le franchissement piscicole	2003/2018 12 ouvrages	6 ouvrages
	Linéaire de libre écoulement rétabli	2003/2018 59 km	15 km



2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

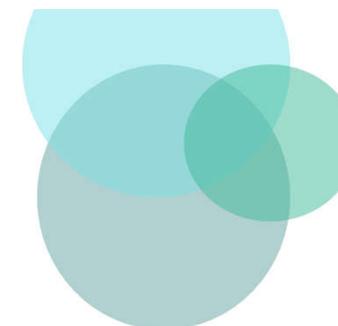
Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
<u>Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité :</u> Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.	Linéaire de cours d'eau restauré (R1, R2, R3) R1 diversification, R2 fonctionnelle, R3 fonctionnelle et mobilité	2003/2018 45 km	30 km
	Nombre de zones humides restaurées	2015/2018 5 zones humides	10 zones humides
	Présence du Chabot	2018 Présence sur 5 stations	Présence sur 8 stations
	Surface d'herbier d'espèce végétale invasive	2018 2800 m ² de jussie* <i>* Hors domaine public navigable</i>	Stabilisation de la surface d'herbier





2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

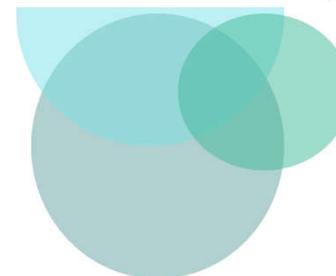
Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
<u>Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité :</u> Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité.	Linéaire de cours d'eau restauré (R1, R2, R3) R1 diversification, R2 fonctionnelle, R3 fonctionnelle et mobilité	2003/2018 45 km	30 km
	Nombre de zones humides restaurées	2015/2018 5 zones humides	10 zones humides
	Présence du Chabot	2018 Présence sur 5 stations	Présence sur 8 stations
	Surface d'herbier d'espèce végétale invasive	2018 2800 m ² de jussie* <i>* Hors domaine public navigable</i>	Stabilisation de la surface d'herbier





2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

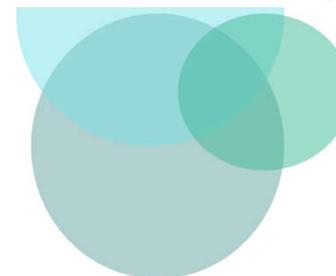
Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
Gestion quantitative de l'eau : Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique.	Nombre d'étude de vulnérabilité	2015/2019 5 études	6 projets
	Nombre d'exploitations accompagnées dans les leviers d'adaptation au changement climatique (haies, sols, arbres, agronomie,...)	2015-2019 : 20	150 exploitations
	Nombre de plan d'eau déconnecté/effacé	2014/2018 3 déconnectés/effacés	6 plans d'eau déconnectés/effacés





2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
Gestion quantitative de l'eau : Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique.	Nombre d'étude de vulnérabilité	2015/2019 5 études	6 projets
	Nombre d'exploitations accompagnées dans les leviers d'adaptation au changement climatique (haies, sols, arbres, agronomie,...)	2015-2019 : 20	150 exploitations
	Nombre de plan d'eau déconnecté/effacé	2014/2018 3 déconnectés/effacés	6 plans d'eau déconnectés/effacés

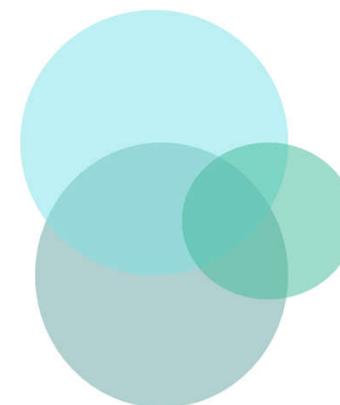




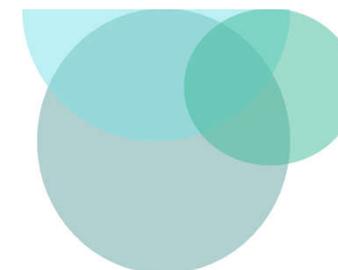
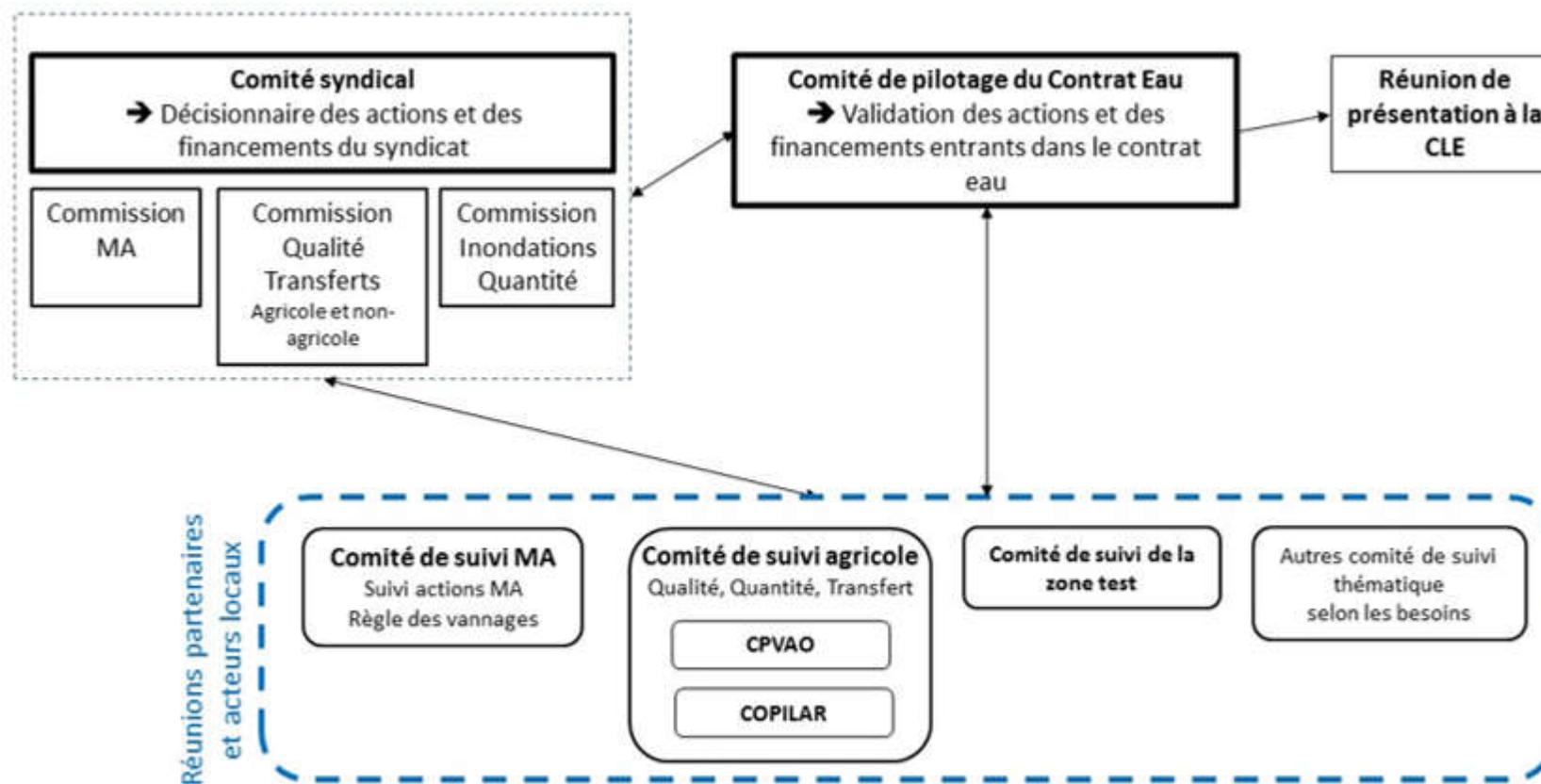
Bassin
de l'Oudon

2.2 LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS CHIFFRES

Enjeux	Paramètre	Etat de référence	Objectifs chiffrés à l'horizon de 6 ans
Mobilisation des acteurs : Fédérer les acteurs autour du contrat et servir d'exemple pour d'autres territoires.	Participation aux réunions multi-partenariales de suivi du contrat	2019 : 40 % aux réunions de construction du contrat	60 % de participation
	Mobilisations des acteurs dans la zone test multi-thématique		60% des riverains
	Connaissance du programme d'actions	2019 : 30% (enquête évaluation)	60 %



2.3 - LA GOUVERNANCE

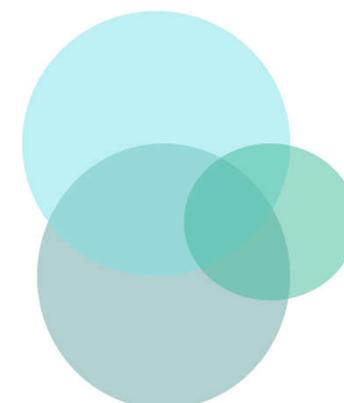




3 - LA FEUILLE DE ROUTE À L'HORIZON DE 3 ANS

CONTRAT TERRITORIAL EAU MULTITHÉMATIQUE DU BASSIN DE L'ODON 2020-2025		
 Bassin de l'Oudon	FEUILLE DE ROUTE PÉRIODE 2020-2022	Version : 05/12/2019

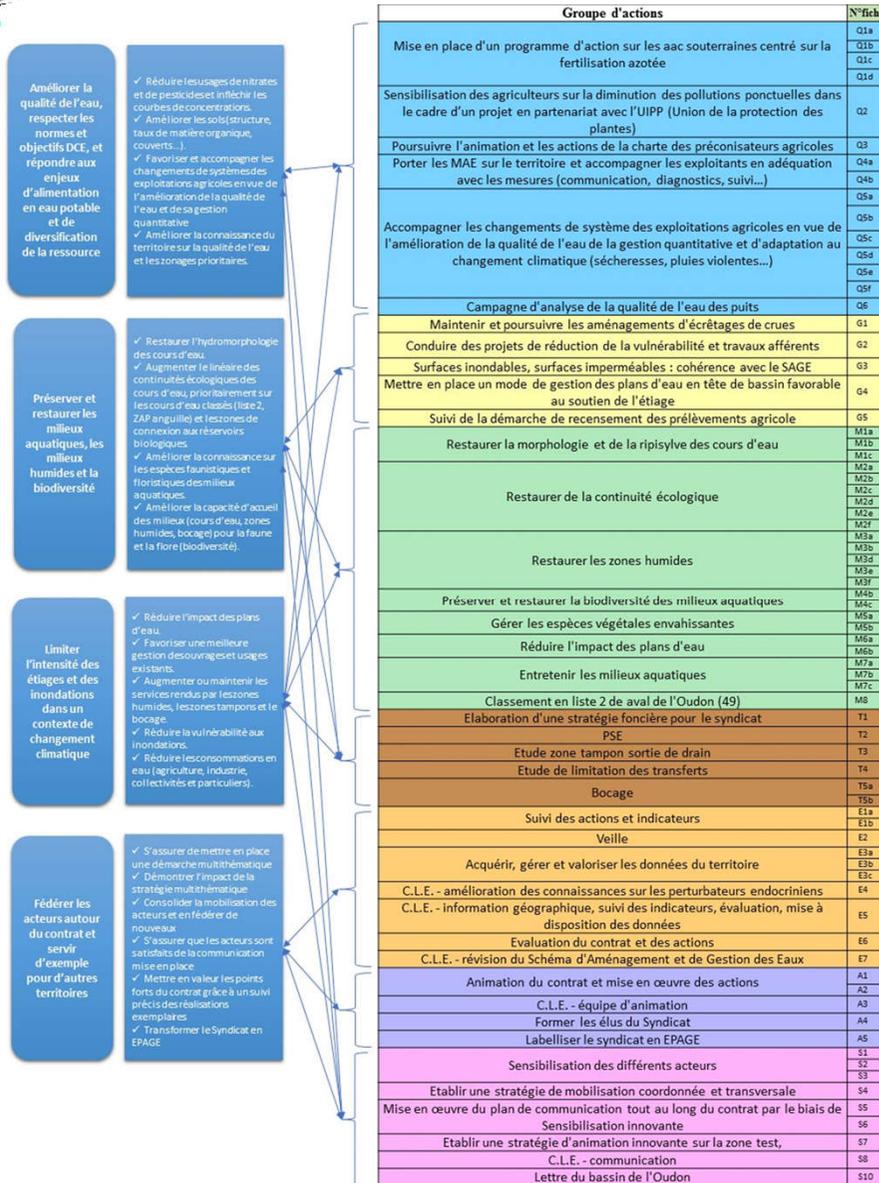
Maîtres d'ouvrages :				
 Bassin de l'Oudon	 LA MAYENNE le Département	 anjou Département de Maine-et-Loire	 PÊCHE Fédération Départementale	 PÊCHE Fédération Départementale
Partenaires Financiers :				
 Agence de l'Eau Loire-Bretagne <small>Partenaires privilégiés du territoire chargés de l'aménagement durable</small>	 Région PAYS DE LA LOIRE	 LA MAYENNE le Département	 anjou Département de Maine-et-Loire	
Accompagnement :				
 envilys		 HC HYDRO CONCEPT <small>Expertise - Recherche - Conseil</small>		



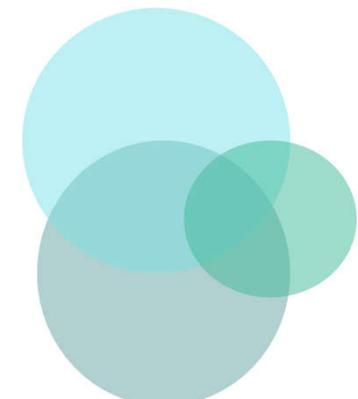


Bassin de l'Oudon

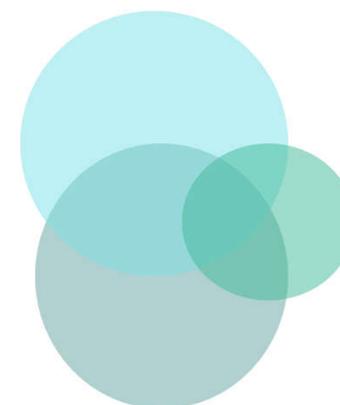
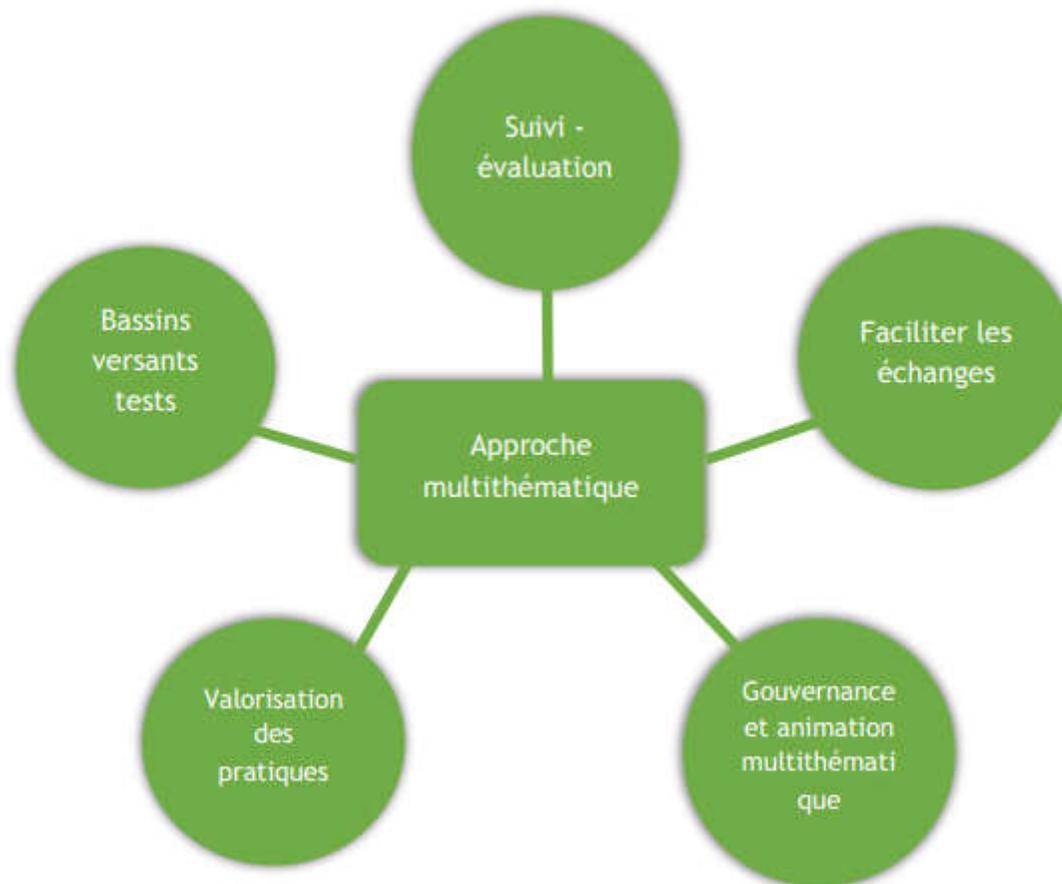
3.1 – ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS



L'ensemble des illustre l'approche multithématique du contrat.



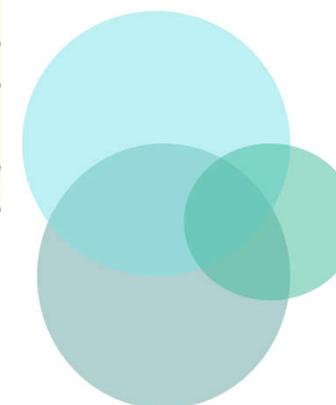
3.2 – FACTEURS FAVORISANTS L'APPROCHE MULTITHÉMATIQUE





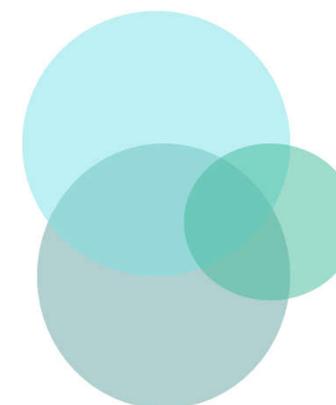
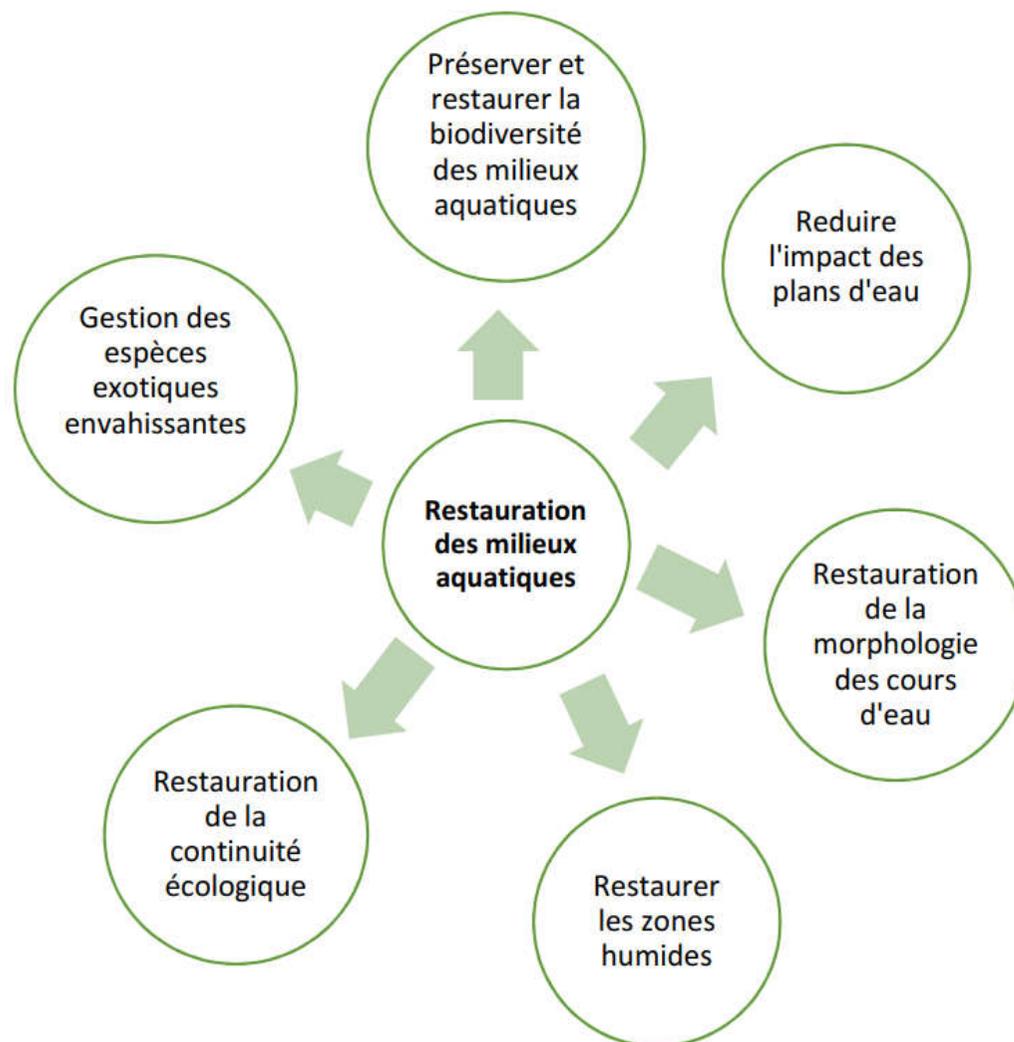
3.3 – AMÉLIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU ET GESTION QUANTITATIVE

Mise en place d'un programme d'action sur les aac souterraines centré sur la fertilisation azotée
Sensibilisation des agriculteurs sur la diminution des pollutions ponctuelles dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'UIPP (Union de la protection des plantes)
Poursuivre l'animation et les actions de la charte des préconisateurs agricoles Porter les MAE sur le territoire et accompagner les exploitants en adéquation avec les mesures (communication, diagnostics, suivi...)
Accompagner les changements de système des exploitations agricoles en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau de la gestion quantitative et d'adaptation au changement climatique (sécheresses, pluies violentes...)
Campagne d'analyse de la qualité de l'eau des puits
Maintenir et poursuivre les aménagements d'écrêtages de crues
Conduire des projets de réduction de la vulnérabilité et travaux afférents
Surfaces inondables, surfaces imperméables : cohérence avec le SAGE
Mettre en place un mode de gestion des plans d'eau en tête de bassin favorable au soutien de l'étiage
Suivi de la démarche de recensement des prélèvements agricole





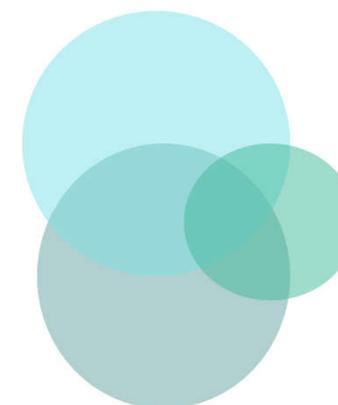
3.4 – RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES





3.5 – LIMITATION DES TRANSFERTS

Elaboration d'une stratégie foncière pour le syndicat
PSE
Etude zone tampon sortie de drain
Etude de limitation des transferts
Bocage





3.6 – REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

Cette action comprend deux volets :

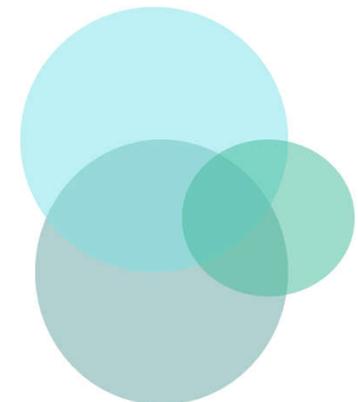
- Le maintien et l'aménagement des ouvrages d'écrêtage de crues.

Dans le cadre du S.A.G.E. et du P.A.P.I.⁴ du bassin de la Maine, le Syndicat du bassin de l'Oudon a mis en place un programme d'aménagement pour l'écrêtement des crues : sur-stockage dans de grands plans d'eau en période hivernale, sur-stockage dans des retenues temporaires créées. Pour des raisons économiques, le programme n'est pas terminé.

Il convient de maintenir ces ouvrages et si l'occasion se présente, suivant les volontés des propriétaires et des moyens financiers, de poursuivre les aménagements.

- La conduite de projets de réduction de vulnérabilité

Après les épisodes de crues des années 1990-2000, de nouveaux épisodes ont généré des dommages assez localisés. Le dernier en date, juin 2018, a eu des conséquences dans des communes situées en tête de bassin versant. Le Syndicat répond aux sollicitations des communes inondées pour engager des études de réduction de la vulnérabilité et les éventuels travaux dont il a la compétence.





3.6 – REDUCTION DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

Cette action comprend deux volets :

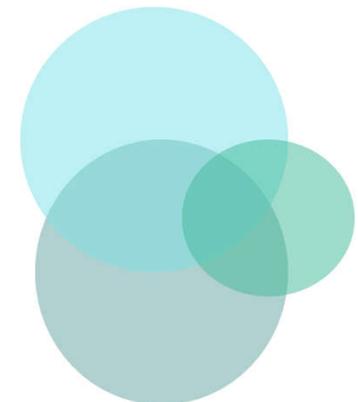
- Le maintien et l'aménagement des ouvrages d'écrêtage de crues.

Dans le cadre du S.A.G.E. et du P.A.P.I.⁴ du bassin de la Maine, le Syndicat du bassin de l'Oudon a mis en place un programme d'aménagement pour l'écrêtement des crues : sur-stockage dans de grands plans d'eau en période hivernale, sur-stockage dans des retenues temporaires créées. Pour des raisons économiques, le programme n'est pas terminé.

Il convient de maintenir ces ouvrages et si l'occasion se présente, suivant les volontés des propriétaires et des moyens financiers, de poursuivre les aménagements.

- La conduite de projets de réduction de vulnérabilité

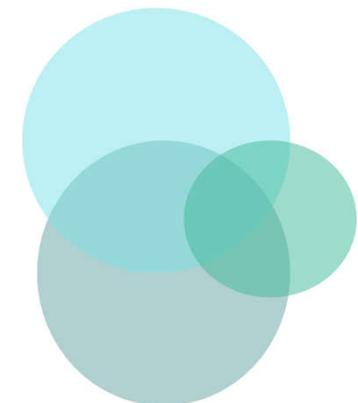
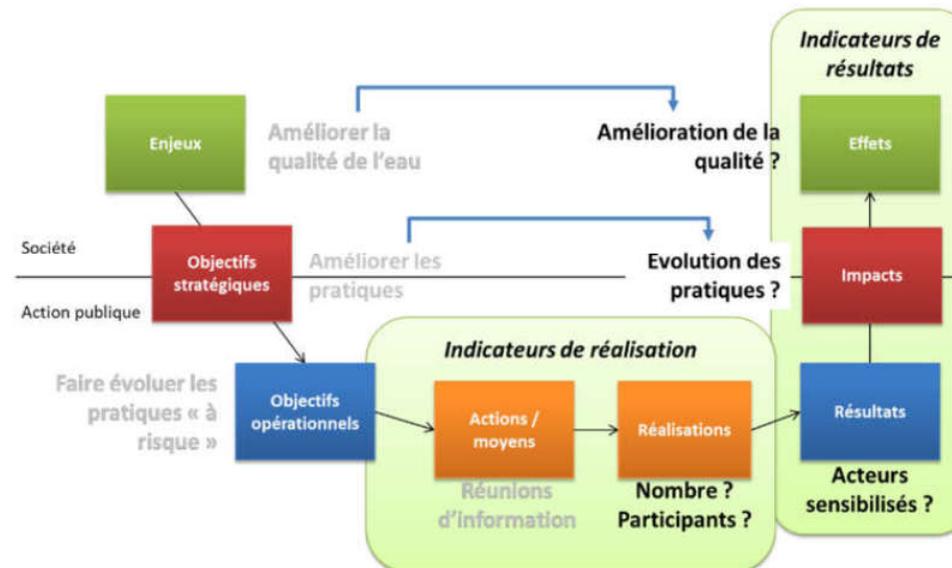
Après les épisodes de crues des années 1990-2000, de nouveaux épisodes ont généré des dommages assez localisés. Le dernier en date, juin 2018, a eu des conséquences dans des communes situées en tête de bassin versant. Le Syndicat répond aux sollicitations des communes inondées pour engager des études de réduction de la vulnérabilité et les éventuels travaux dont il a la compétence.



3.7 – SUIVI/EVALUATION, CLE

Suivi des actions et indicateurs
Veille
Acquérir, gérer et valoriser les données du territoire
C.L.E. - amélioration des connaissances sur les perturbateurs endocriniens
C.L.E. - information géographique, suivi des indicateurs, évaluation, mise à disposition des données
Evaluation du contrat et des actions
C.L.E. - révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Principes de l'évaluation de politiques publiques





3.8 – ANIMATION DU CONTRAT

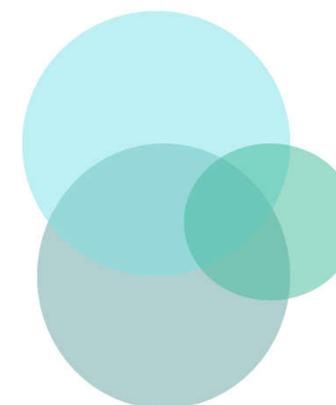
Thématiques	ETP techniques et administratifs (total)	ETP techniques
Pôle milieux aquatiques	5.70	4.90
Pôle qualité de l'eau et gestion quantitative (hors inondations)	2.85	2.40
Sous-total ETP financés par l'A.E.L.B. dans le cadre du contrat territorial	8.55	7.30
ETP non financés par l'A.E.L.B.		
Lutte contre les inondations (hors financement A.E.L.B.)	1.00	0.70
Direction (hors financements A.E.L.B.)	0.30	
Animation Commission Locale de l'Eau (financés par l'A.E.L.B. dans le cadre du S.A.G.E.)	2.15	1.70
Total équipe Syndicat du bassin de l'Oudon	12.00	9.70



Bassin
de l'Oudon

3.6 – SYNTHÈSE FINANCIERE

Thématique	Coût prévisionnel (€ TTC) 2020-2022	Participation AELB (€)	Participation Région (€)	Participation Département 53 (€)	Participation Département 49 (€)	Autofinancement (€)
Milieux aquatiques	3 129 800 €	1 282 800 €	818 783 €	23 724 €	22 914 €	981 579 €
Qualité et gestion quantitative	843 420 €	393 406 €	234 215 €	50 000 €		165 799 €
Inondations	347 800 €		231 867 €			115 933 €
Transferts	545 500 €	65 250 €	138 875 €	101 875 €	101 875 €	137 625 €
Suivi/Evaluation	457 000 €	154 250 €	175 708 €			127 042 €
Stratégie de mobilisation	143 000 €	57 000 €	47 833 €			38 167 €
Animation	1 748 541 €	1 098 263 €	98 400 €			551 878 €
TOTAL	7 215 061,45 €	3 050 969,00 €	1 745 682 €	175 599,00 €	124 789,00 €	2 118 022,78 €
	100%	42%	24%	2%	2%	29%
Life Chéran	212 580,0 €					212 580,0 €



5 - LES FICHES ACTIONS

		Impact(s) visé(s)	Localisation de l'action																															
N°	M 2	<input type="checkbox"/> Amélioration de la qualité de l'eau : respect des normes DCE, réponse aux enjeux d'AEP et de diversification de la ressource <input checked="" type="checkbox"/> Des milieux aquatiques, des milieux humides et une biodiversité préservés et restaurés <input type="checkbox"/> Une intensité limitée des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique <input type="checkbox"/> Un contrat autour duquel les acteurs sont fédérés et pouvant servir d'exemple pour d'autres territoires	Bassin de l'Oudon Cours d'eau liste 2 et ZAP Anguilles Confluence Hière, Chéran, Oudon Masse d'eau de l'Argos Réservoir biologique de la Nymphe																															
Titre		Restaurer la continuité écologique																																
Maître d'ouvrage :		<input checked="" type="checkbox"/> Bassin de l'Oudon <input type="checkbox"/> Fédération de pêche 49 <input type="checkbox"/> Département 49 <input checked="" type="checkbox"/> Fédération de pêche 53																																
Contenu de l'action		illustrations																																
<p>La restauration de la continuité écologique comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les études préalables à la réalisation de travaux sur ouvrages. Ces études permettent d'établir un état des lieux précis de l'ouvrage et de proposer différents scénarii d'aménagement qui sont ensuite étudiés par les acteurs du projet (propriétaires, syndicat, financeurs, services de l'état, OFB). Les éléments de l'étude permettent également d'alimenter les dossiers réglementaires pour obtenir les autorisations. - les travaux d'effacement et d'arasement d'ouvrages et les mesures d'accompagnement. Ce type de travaux concerne majoritairement les barrages à clapet mécanisés. La suppression de ces ouvrages nécessite d'enlever les parties aériennes (ventelles) et le mécanisme de gestion de la hauteur du clapet. Des interventions de recharge granulométrique ou de consolidation des berges peuvent compléter l'intervention pour permettre le franchissement du radier de l'ouvrage et empêcher des phénomènes d'érosion en aval. - les travaux d'aménagement d'ouvrage en liste 2 ou en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) Anguille. Ces travaux diffèrent de la catégorie précédente car l'ouvrage est maintenu en place. Les travaux consistent cette fois à permettre le franchissement piscicole à l'aide de système de passe à poisson, de bras de contournement ou de rampe en enrochement. Le maintien de l'ouvrage ne permet pas de supprimer les altérations de la ligne d'eau (même si ce linéaire peut être réduit à la suite d'un abaissement de l'ouvrage) ni de restaurer le transit sédimentaire. - les travaux d'aménagement en liste 1. Ce type d'action comprend les interventions sur les ouvrages des cours d'eau en liste 1. Une catégorie d'action différente a été créée pour ces ouvrages qui ne bénéficie par de subvention de la part de l'Agence de l'eau. - la réalisation de suivis des travaux par le biais d'indicateurs de la qualité biologique ou hydromorphologique des milieux. Ces indicateurs, souvent issus de protocoles normalisés (I2M2, IBD, IPS, IPR, CARHYCE) sont réalisés avant les travaux de façon à connaître l'état initial du milieu et après 3 années pour évaluer les impacts des travaux. Ces suivis peuvent être continués sur un temps plus long. <p><i>Pachat d'emprise foncière (terrain) préalablement à l'effacement d'ouvrage. L'acquisition foncière peut permettre de</i></p>		 <p>Démantèlement de clapet (Ille et Vilaine) Exemple de seuil arasé sur l'Orgère (85) en avant/après</p> <p>exemple de ménagements d'ouvrage par création de bras de contournement (BV Oudon)</p>																																
Coûts estimatifs et plan de financement		Objectif général / Ce qui est attendu																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Total</th> <th colspan="2">2020</th> <th colspan="2">2021</th> <th colspan="2">2022</th> </tr> <tr> <th>Coût HT</th> <th>Coût TTC</th> <th>HT</th> <th>TTC</th> <th>HT</th> <th>TTC</th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 132 500 €</td> <td>1 359 000 €</td> <td>377 500 €</td> <td>453 000 €</td> <td>377 500 €</td> <td>453 000 €</td> <td>377 500 €</td> <td>453 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		Total	2020		2021		2022		Coût HT	Coût TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	1 132 500 €	1 359 000 €	377 500 €	453 000 €	377 500 €	453 000 €	377 500 €	453 000 €	Les travaux visent à intervenir sur les ouvrages pour rétablir la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire. Lorsque cela est possible, l'objectif est également de supprimer l'impact des ouvrages sur la ligne d'eau. La suppression des ouvrages permet de recréer des écoulements libres sur l'ancien linéaire influencé. La remise en état du milieu et la restauration des écoulements doit permettre d'améliorer la qualité du milieu.									
Total	2020		2021		2022																													
Coût HT	Coût TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC																											
1 132 500 €	1 359 000 €	377 500 €	453 000 €	377 500 €	453 000 €	377 500 €	453 000 €																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Plan de financement</th> <th>Taux HT</th> <th>Taux TTC</th> <th>Montant de l'aide</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AE Loire Bretagne</td> <td></td> <td></td> <td>547 500,00 €</td> </tr> <tr> <td>Conseil Régional</td> <td></td> <td></td> <td>448 500,00 €</td> </tr> <tr> <td>Département 53</td> <td></td> <td></td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Département 49</td> <td></td> <td></td> <td>- €</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> <td>363 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>1 359 000,00 €</td> </tr> </tbody> </table>		Plan de financement	Taux HT	Taux TTC	Montant de l'aide	AE Loire Bretagne			547 500,00 €	Conseil Régional			448 500,00 €	Département 53			- €	Département 49			- €	Autofinancement			363 000,00 €	Total			1 359 000,00 €	Suivi de l'action				
Plan de financement	Taux HT	Taux TTC	Montant de l'aide																															
AE Loire Bretagne			547 500,00 €																															
Conseil Régional			448 500,00 €																															
Département 53			- €																															
Département 49			- €																															
Autofinancement			363 000,00 €																															
Total			1 359 000,00 €																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Ingénierie Locale Régionale 5%</th> <th>Ingénierie Locale département 53 2%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>22 425,00 €</td> <td>- €</td> </tr> </tbody> </table>		Ingénierie Locale Régionale 5%	Ingénierie Locale département 53 2%	22 425,00 €	- €	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Indicateurs de réalisation</th> <th colspan="2">Indicateurs de résultats</th> </tr> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Objectif</th> <th>Indicateur</th> <th>Objectif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'étude</td> <td>6</td> <td>Linéaire en libre écoulement (km)</td> <td>augmentation</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'ouvrages rendus transparents</td> <td>9</td> <td>Evolution du taux d'étagement</td> <td>diminution</td> </tr> <tr> <td>Nombre de petits ouvrages artisanaux démantelés ayant un faible impact</td> <td>15</td> <td>IPR</td> <td rowspan="2">augmentation de la valeur de l'indicateur</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'ouvrages aménagés pour le franchissement piscicole</td> <td>3</td> <td>IBD/IBD</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>I2M2</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultats		Indicateur	Objectif	Indicateur	Objectif	Nombre d'étude	6	Linéaire en libre écoulement (km)	augmentation	Nombre d'ouvrages rendus transparents	9	Evolution du taux d'étagement	diminution	Nombre de petits ouvrages artisanaux démantelés ayant un faible impact	15	IPR	augmentation de la valeur de l'indicateur	Nombre d'ouvrages aménagés pour le franchissement piscicole	3	IBD/IBD			I2M2	
Ingénierie Locale Régionale 5%	Ingénierie Locale département 53 2%																																	
22 425,00 €	- €																																	
Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultats																																
Indicateur	Objectif	Indicateur	Objectif																															
Nombre d'étude	6	Linéaire en libre écoulement (km)	augmentation																															
Nombre d'ouvrages rendus transparents	9	Evolution du taux d'étagement	diminution																															
Nombre de petits ouvrages artisanaux démantelés ayant un faible impact	15	IPR	augmentation de la valeur de l'indicateur																															
Nombre d'ouvrages aménagés pour le franchissement piscicole	3	IBD/IBD																																
		I2M2																																